

Association Loi 1901

Réunion :
02/08/2019 17h30-19h00

Lieu :
La Nouvelle Librairie

Auteur : JS

Présents le 2 aout :

Les membres du conseil : Jacques Solomiac, Simone Borel, Denys et Marie-Noëlle Achard.

Excusés : Nadine Strauch, Chantal Bazile, Henri Cirera, Annick Desmoulins.

Absents : André Parra, Ken Morisot.

Ordre du jour du conseil (propositions) :

- Bilan de la campagne « Un enfant, un livre » ;
- Groupements d'achats (dépôt sur cagette, calendrier 2019/2020) ;
- Participation au marché paysan de Court Circuit le 4 aout ;
- Appel à bénévoles ;
- Règlement intérieur ;
- Questions diverses. Visite GAS Chiomonte, subventions, salle Dum'Art, livret des alternatives écologiques et sociales, ...

Compte-rendu

1. Bilan de la campagne « Un enfant, un livre » 2019 :

Après tri, ce sont 3.080 livres qui ont été affectés aux organismes bénéficiaires. Briançon a été livré par Simone ; la MECS de La Roche des Arnauds, les AEF, Lire et Faire Lire, le Secours Populaire ont été livrés.

Pour information : Patrick Vautrin propose de réintégrer le groupe « Un enfant, un livre » à la rentrée de septembre 2019.

➔ Décisions : Les bénéficiaires qui n'ont pas enlevé leurs cartons seront contactés fin août.

Les lectures prévues à Briançon (Les Jeunes Pouces, Les Hirondelles) seront programmées courant septembre en partenariat avec Lire et Faire Lire. Un calendrier sera proposé en accord avec les intervenants et les participants. Ken et Simone assureront la coordination de cette médiation

2. Groupements d'achats :

Le bilan des groupements d'achats de la saison 2018/2019 montre le développement de la demande pour : les fruits secs, le parmesan, le riz, augmentation liée aux commandes des associations « amies » du Valgo et de Veynes. Les commandes d'agrumes, d'avocats, stagnent.

➔ Décision : Un appel pour trouver des référents produits sera fait dans la prochaine « INFO Lettre » ; les associations « amies » commanderont et paieront directement leurs commandes aux producteurs (Riz et Parmesan) seul le transport sera mutualisé.

Le calendrier des groupements 2019/2020 sera établi et diffusé courant septembre.

3. Participation au Marché Paysan de Court Circuit :

Notre association a été invitée à cette manifestation organisée annuellement au plan d'eau de Veynes.

➔ Décision : Notre participation s'inscrit dans le programme de communication de l'association initié avec la présence de R.E.S.P.E.C.T.S. au salon bio de Gap en avril 2019.

4. Appel à bénévoles :

Depuis l'assemblée générale du 25 mai un appel à bénévoles a été lancé pour occuper les différentes fonctions nécessaires au bon fonctionnement de

l'association : gestion des adhérents, coordination des groupements d'achats, secrétariat.

→ Décision : les personnes qui se sont manifestées pour « aider » seront contactées au téléphone par le coordinateur pour consolider leur proposition d'engagement.

Les membres du conseil sont invités à rechercher dans les adhérents qui leurs sont proches des bonnes volontés.

5. Règlement intérieur :

Depuis deux ans la proposition de rédiger un règlement intérieur est régulièrement évoquée pour compléter et expliquer les statuts dans la dimension : rôle et mission du coordinateur, et des responsables des groupes : Un enfant, un livre ; communication ; groupements d'achats et aussi dans la possibilité de créer des groupes délocalisés.

→ Décision : Jacques Chaumet sera sollicité pour porter ce projet. Un appel à bénévoles pour participer à cette rédaction sera lancé dans la prochaine INFO Lettre.

5. Questions diverses :

Plusieurs informations sont portées à la connaissance du conseil :

- Visite GAS Chiomonte (passage à Gap le 09/08/2019) à confirmer avec l'aide d'un adhérent maîtrisant l'italien,
- Une subvention du Conseil Départemental de 842 euros est attribuée à l'association ;
- La Mairie a confirmé le renouvellement demandé de la convention annuelle pour l'utilisation de la salle Dum'Art ;
- Une proposition d'inscription au « livret des alternatives écologiques et sociales » nous a été faite.
- L'Usine à Gas et co-production en Sicile. L'Usine à GAS est un projet de fédération des associations françaises liées aux Galline Felici porté par les associations d'Embrun, de Paris et de Lille. Un appel à intégrer ce groupement est actuellement en cours. Voir le compte-rendu de la dernière réunion en annexe.

Pour information le coordinateur propose aux membres du conseil de prendre connaissance des informations relatives à la Co-production II ou "Opération Barbajanni" au profit de Vincenzo dont l'exploitation a été très touchée par le virus de la tristezza >

https://fr.wikipedia.org/wiki/Virus_de_la_tristezza_des_agrumes ; le projet de co-production Barbajanni > <http://www.legallinefelici.it/fr/com-virtuemart-menu-mediafiles/les-projets-sociaux-des-galline-felici/co-productions-ii>

→ Décision :

- Le GAS Chiomonte, <https://www.comune.chiomonte.to.it/> rencontré à l'occasion de la Festa III à Avigliana se proposait de nous rendre visite le 9 août à Gap.
- Le coordinateur a complété le formulaire d'inscription au livret des alternatives écologiques et sociales, le conseil valide la proposition de participer aux frais de fabrication pour un montant de 50 euros.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil se retire à 20 heures.

Po/R.E.S.P.E.C.T.S.
Jacques Solomiac

RENCONTRE USINE A GAS . SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 à Vénissieux (Lyon)

Présents :

Nicole, Daniel, Françoise, François : Tutti Frutti (Lyon)
Alejandra : Corto (Paris)
Pierre, Marie Laure, Vincent : Lyon Nord (tout nouveau groupe)
Clairette : Juste un zeste (Guillestre)
Sarah, Daniel : Genève
Jean Louis : Couper court (Grenoble)
Lisette Brigitte , Rémi : Court Jus (Embrun)
Nadine : Givrés d'oranges (Lille)
Antonio, Paolo : Galline felici (Sicile)

Nouvelle rencontre prévue WE fin Avril ou début Mai (fAlejandra va proposer un sondage)

Décisions/à faire :

- Jean-Louis est le binôme d'Alejandra pour la coordination de L'Usine à GAS. L'idée étant qu'Alejandra se fasse remplacer fin 2019 et que Jean-Louis aie un autre binôme.
- Rémi et Alejandra finalisent l'écriture de la charte, elle sera envoyée avec le compte-rendu et postée sur le framavox.
- Brigitte et Sarah font des propositions de contenu du site, nous sommes d'accord pour payer de manière mutualisée une personne pour le mettre en ligne et l'actualiser.
- demander une cotisation à chaque association afin de pouvoir faire le site, louer une salle si besoin, couvrir des besoins matériels pour les réunions, etc.
- Rémi propose une lettre à envoyer à l'ensemble des groupes afin de leur proposer de nous rencontrer et de participer à la réflexion de la coproduction.
- Jean-Louis demande les adresses courriel des groupes (français, italiens, belges)
- les adresses ne seront pas visibles afin d'éviter tout souci de récupération et usage d'adresses à des fins commerciales.
- Nous les ajouterons à notre liste de diffusion framalist de laquelle chaque personne est libre de se désinscrire.
- Alejandra va voir avec philippe de Lille comment administrer cette liste et faciliter l'accès au framavox
- Proposition d'Alejandra de penser ensemble à ce que signifie et engendre « la croissance » tant pour nos groupes que pour le Consortium
- notre souhait est que la signature des coproductions ait lieu chez Angela et Vincenzo en Sicile fin Octobre 2019.

- Rappel pour les « nouveaux » par Alejandra de l'historique de Usine à GAS :

Collectif informel

Premières rencontre en 2016. La Festa1 à Veynes 2016 . Les rencontres préparatoires à la coproduction d'avocats avec présence de Michele pour les galline felici. Festa 2 à Varcès 2017. La FestAssemblée pour les 10 ans des Galline et la signature du contrat de coproduction à Catania en Mai 2017. Festa 3 à Avigliana en Juin-Juillet 2018.

- Rappel de la liste de diffusion Framavox. Pas très utilisée. Mais on essaie de mieux l'utiliser

- Alejandra qui est un peu la seule à « impulser » ce collectif propose de fonctionner par binôme et de changer chaque année. Jean Louis accepte d'être en binôme avec Alejandra pour cette année. Ils ont un rôle de coordination de ce collectif. On constate que le collectif a du mal à fonctionner car les énergies sont données dans les actions locales pour certaines assos qui n'ont plus d'énergie pour ce collectif.

- Notre raison d'être :

Lecture du projet de Charte (en PJ) rédigé précédemment, qu'on décide 'd'alléger », car elle n'a pas été finalisée et montre pas mal de répétition . Rémi et Alejandra revoient la rédaction de la Charte.

Nous devons améliorer la communication pour échanger sur nos expériences, sur les questions de logistique, de croissance, de gouvernance, essayer et soutenir d'autres groupes nouveaux ou non. Ce lien aux autres assos nous « fait du bien » et nous conforte dans nos projets. Ce collectif a pour but de relier et non pas de fédérer. On se rend compte que nos problématiques sont communes, même s'il y a une diversité de fonctionnements (salariés, pur bénévolat par exemple) . La diversité est une richesse.

Nous voulons partager nos idées, les diffuser.

Que peut-on partager ? Pour Antonio par exemple ce qui compte est de mettre ces idées dans la vie de tous les jours. Dans le rapport paysans-consommateurs, ce qui importe est de reprendre ensemble le pouvoir qui a été confisqué par les supermarchés . Ça nous donne du pouvoir d'agir.

On pourrait faire un matériel commun : film, panneaux, documents... Jean Louis propose de partager l'utilisation de panneaux que son asso a créés pour expliquer qui sont les galline felici. Ce travail fait avec un graphiste peut en effet être mutualisé comme d'autres par la suite. Des documents peuvent ainsi être mutualisés : Il en existe un par exemple faits par Court Jus sur l'aide au démarrage de nouvelles associations, et un autre fait par Aline

- Brigitte propose de créer un site qui nous permettrait de partager toutes ces expériences et connaissances. Il faudrait créer ce site et ensuite pourquoi pas mutualiser un emploi de quelques heures par mois , sous forme d'une « mission », une « prestation » pour « nourrir » ce site . ? La première chose est de savoir ce qu'on veut mettre dedans. Brigitte et Sarah font des propositions de contenu du site. Ce site aurait des parties publiques et d'autres privées accessibles avec mot de passe. On demande à Claire Marie, salariée de Court Jus si ça l'intéresse.

- On pourrait demander que chaque asso paie une « adhésion » à l'Usine à GAS pour financer ce qui est mutualisé.

- Dans chaque asso il pourrait y avoir un membre qui se consacre au lien avec le collectif. Nos idées avancent aussi ailleurs. L'idée de circuits courts se développe.

- Ce qui nous rassemble est notre lien aux galline felici et à leurs valeurs, leurs idées, même si nous faisons chacun d'autres actions localement ou pas. On ne possède pas de liste exhaustive des membres clients des galline felici. Antonio voit si on peut l'obtenir afin de contacter les assos potentiellement membres de l'Usine à GAS. On ne publiera pas cette liste sauf accord des assos concernées. Jean-Louis aussi.

- La coproduction d'avocats. Importance d'avoir fait cet acte ensemble et non pas chacun de son côté, même si au niveau de chaque asso les fonctionnements ont été différents pour les « préachats »

- Pierre aborde la question juridique de nos assos. Un rappel rapide est fait sur cette question du statut associatif « avec activité commerciale » ou non. Les problèmes techniques (TVA, déclarations..) mais aussi idéologiques (faire bouger la notion de commercial en acceptant ce statut ou ne pas être assimilé à la Grande distribution pour qui sont établies toutes les règles fiscales en le refusant..) Paris et Lille ont le statut associatif avec une activité commerciale. Court Jus a un rescrit fiscal qui reconnaît une activité non commerciale pour l'achat d'agrumes. Beaucoup d'assos n'ont pas de rescrit mais se considèrent en dessous du seuil des 80 000 euros de chiffre d'affaire les plaçant au statut d'activité non commerciale. Cette question continuera d'être discutée.

Essaimer plutôt que grandir c'est une sécurité pour les Galline Felici .

Problème éternel de la croissance : Comment garder l'éthique ?

Des fonctionnements différents ex : marges ou non par le sconto. Cela permet de financer soi même et donne une grande indépendance puisqu'on n'a pas besoin de subventions.

Les fonctionnements des associations présentes

Corto. Paris : 1700 adhérents. 124 groupes. 6 lieux de distribution cette saison 8 personnes rémunérées avec des statuts différents : 2 autoentrepreneurs, une salariée par une coopérative, portage salarial...527 000 euros de chiffre d'affaire la saison dernière avec achats à IRIS (Pâtes, tomates en bocaux) Riz (Simone Lesca), parmesan, jus de pommes et cidre de la ferme du Vastel..

Court Jus : 700 adhérents. 43 groupes. Chiffre affaire environ 140 000 euros. Une salariée (300h pour l'année). Autres achats (huile olive, pâtes, parmesan, riz, huîtres) qui ne passent pas par le compta de l'association à cause du rescrit fiscal. Organisation de petits marchés de produits locaux avec précommandes. Une commission « AlimAgri » pour participation à des actions et réflexions autour de la consommation et des circuits courts. Distribution d'un flyer à chaque commande pour informer les adhérents (ont « copié » les givrés d'orange)

Tutti frutti ; 300 adhérents. 35 groupes. Chaque groupe participe à tour de rôle aux livraison-distributions. - de 80 000 euros de chiffre d'affaire.800 à 1200 caisses aux livraisons. Viennent d'aider à la création d'un nouveau groupe.

Juste un zeste. 400 adhérents. 30 groupes. 1 salariée (200 heures).- de 80 000€ de Chiffre d'affaire. Organisation d'achats de produits locaux . Réflexion sur « une autre consommation »

Genève : groupe informel. Chiffre d'affaire environ 60 000€. Livraisons dans une ferme qui est dans Genève. Mailing de 800 adresses. Tous ne commandent pas et il n'y a pas d'adhérents. C'est le bouche a oreille qui fonctionne. 1 Salariée indépendante qui organise. Avait commencé avec un autre producteur sicilien mais depuis 2017 a rejoint les galline felici qui correspondent plus à leur éthique.

Givrés d'oranges 1070 adhérents en 125 groupes. Chiffre d'affaire environ 300 000 € avec d'autres achats que les agrumes(IRIS bio, parmesan, riz...) Marge de 10à11 % permet la rémunération d'une salariée et une comptable (temps partiel). Est sociétaire de IRIS bio.

Utilise le logiciel « cagette » pour les commandes. Organise un petit marché de producteurs présents au moment des livraisons. Distribue un flyer à chaque livraison pour informer les adhérents sur différents sujets

Couper Court : 150 adhérents. Environ 60 000€ de Chiffre d'affaire. Livraison le dimanche matin, distribution le soir même avec panneaux d'information, apéro car ne

veulent ne pas être assimilés à un « Drive ». Cherchent à essaimer en aidant de nouveaux groupes.

Cailloux sur Fontaine (Lyon Nord) : 50 personnes. Pas encore d'association. Découvrent notre réseau et se posent beaucoup de questions comme par exemple les frais à prévoir (en cas de perte d'une caisse par ex). Pour le moment ils redistribuent le sconto mais devraient peut-être faire autrement...

Questions diverses :

Les avocat calabrais

Certains groupes ont reçu des avocats calabrais. Cette pépinière travaille en collaboration avec les Galline en leur vendant des plants. Ce sont des gens très investis auprès des migrants qui cultivent bio. Les Galline ont pu leur faire appel quand ils ont un manque de production en raison de conditions climatiques difficiles ou vol

Changement de producteurs dans les livraisons

Les changements de logistique et les dates de livraisons font que les produits de certains producteurs sont livrés en Italie ou en France selon les besoins.

Demande : Que les Galline communiquent sur les nouveaux producteurs.

Point sur la coproduction en cours

Le remboursement commencera en mai 2019. En octobre pour les groupes qui ne font pas de commande de mai.

Les Galline et l'université de Palerme

Le contact a été pris pour travailler sur comment produire de façon plus efficiente mais aussi recherche pour limiter l'impact climatique.

Nouvelles coproductions

La ferme de Vincenzo :

Pour ne pas vendre la ferme aujourd'hui (virus de la tristezza et un grand problème d'inondation lors de la dernière tempête de cet automne), il a besoin de 52000€.

Le consorzio propose un apport de 20 000€. Restent 32 000€ à trouver.

Il a été évoqué que son fils est susceptible de reprendre l'azienda.

Qui peut participer à la coproduction (plusieurs pistes)

- Si il y a un projet, tout le monde doit pouvoir participer : groupe italien ou autres pays. Cela peut renforcer les liens européens. Puis chacun s'en empare selon ses moyens.
- Les groupes d'achat qui ont déjà participé pourraient laisser leur place à des nouveaux groupes, en les informant des différences démarches possibles. Un parrainage des groupes qui ont déjà participé à la 1ère coproduction.

Les terrains de Vincenzo

- Ce sont des terrains froids pour lesquels les tarroco sont bien adaptées.

- Il y a-t-il possibilité des faire de l'agroforesterie sous les plantations d'agrumes. Non aux dires de Vincenzo. Cependant quand un producteur plante des arbres, avant qu'ils ne produisent, il peut rentabiliser son terrain en faisant une autre production (de type légumes). Cela implique que nous coproduirions des légumes vendus en Italie donc sans retour pour nous.
- Est-il utile de diversifier les plantations d'oranges (tardives et précoces) alors que nous avons sur nos territoires des fruits de saison ? Cela ne renforce-t-il pas la monoculture ?
- Réponse d'Antonio : Cela permet d'étaler la production sur la saison .
- Question des porte-greffes :

Modifier les porte-greffes ne va-t-il pas le gout des fruits ?

Réponse : le prote greffe n'est pas très important, c'est la greffe et le climat qui ont le plus d'impact sur les fruits.

Le financement

Si il n'y a pas urgence à verser de l'argent, nous avons le temps de travailler au parainnage de groupes qui ne sont pas encore dans la boucle. Ce financement servira aussi à planter des haies, nous pouvons aussi avoir une réflexion sur ce sujet.

Propositions

1° étape précision du projet

Discussion autour du projet Vincenzo et écriture du projet de manière collective

2° étape

Diffusion auprès des groupes pour les mettre au courant de ce programme (c'est sans doute la 1ère étape afin que plus de groupes puissent participer à la réflexion et à l'écriture du projet)

3° étape signature du projet avec retrouvaille en Sicile à l'automne sur le lieu de la coproduction chez Vincenzo

Précisions d'Antonio :

1. partir du projet existant
2. Tenir compte des propositions
3. Évaluer le coût des ces propositions
4. Apporter des réponses

Pépites :

Nous avons délicieusement bien mangé et bu !

Penser à la question du pouvoir comme pouvoir agir

Etre en lien c'est différent de croître, nous pouvons agrandir le cercle pour l'usine à gas en se pensant comme un comité de liaison

Laisser de la place ne signifie pas disparaître ... accompagner, parrains et marraines, transmettre et mieux communiquer ...

L'Usine à GAS n'est pas une émanation des Galline Felici. Nous cherchons à tisser des liens entre groupes, avec nos amis des Galline felici (et pourquoi pas d'autres avec qui nous sommes déjà en lien comme Iris) et à faire des actions concrètes comme les coproductions.

Pour cela il nous semble important de communiquer au nom de l'usine à GAS

Tarte aux noix et caramel

- **Pâte sablée**

- **Pour la préparation à cuire:** 2 œufs , 100 g de sucre en poudre , 60 g de beurre , 100 g de noix concassées finement , , 1 noisette de beurre pour le moule
- **Pour le caramel :** 20 g de beurre ,10 cl de crème fraîche très chaude, 150 g de sucre en poudre et 100 g de cerneaux de noix

Préparation :

- Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Coupez le beurre en morceaux et placez-le dans un bol. Faites-le fondre au four à micro-ondes pendant 1 minute. Laissez-le tiédir.
- Dans un saladier, battez les œufs en omelette avec le sucre en poudre à l'aide d'un batteur électrique, jusqu'à ce que la préparation blanchisse. Ajoutez les noix concassées délicatement et le beurre fondu encore tiède.
- Préparez le fond de tarte. Dans un moule à tarte à bords hauts (au moins 2.5 cm) préalablement beurré, déposez la pâte sablée. Froncez les bords de la pâte. Versez la préparation aux noix dans le moule à tarte.
- Enfournez la tarte aux noix et caramel pour environ 30 minutes jusqu'à ce que le dessus soit bien doré. Sortez-la du four et réservez.
- Préparez le caramel. Dans une casserole à bords hauts, mettez le sucre en poudre à fondre jusqu'à ce qu'il devienne brun. Versez alors la crème fraîche bouillante sur le sucre tout en mélangeant avec une cuillère en bois. Laissez bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux. Ajoutez le beurre coupé en morceaux.
- Disposez les cerneaux de noix en rosace sur le dessus de la tarte et recouvrez de caramel fondant. Laissez refroidir votre tarte aux noix et caramel avant de déguster.

c'est de la part de Brigitte !